



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

●●● LETTRE D'INFORMATION



THAMM MAROC Lettre d'information No.1, Février 2021

Chers partenaires nationaux et internationaux du programme THAMM au Maroc,

Voici le premier numéro de la lettre d'information sur les progrès et les développements dans la mise en œuvre du programme régional « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM) ».

Le programme vise à favoriser une migration régulière et une mobilité de la main-d'œuvre mutuellement bénéfiques pour les pays d'Afrique du Nord, et en particulier à maximiser les avantages de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre pour les pays d'origine et de destination, ainsi que pour les travailleur-se-rs migrant-e-s et leurs familles. Le programme régional contribue également à améliorer la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et la protection des travailleur-se-rs migrant-e-s en Afrique du Nord.

Vous trouverez ici des informations sur les activités du programme THAMM qui ont été mises en œuvre depuis septembre 2020.



Meilleurs vœux de la part des équipes du programme THAMM pour 2021 et remerciements pour votre précieuse coopération et votre solidarité au cours de cette dernière année unique et difficile. Restez en bonne santé !



ACTIVITÉS RÉGIONALES ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ➔ Programme THAMM : Plus de 40 travaux de recherche sur la migration et la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord fondés sur des données primaires seront produits à l'attention des décideurs politiques
- ➔ Lancement du rapport de Montréal : 55 recommandations sur le recrutement
- ➔ Événement régional d'information : Le système de reconnaissance des qualifications en Allemagne

Le Programme THAMM lancera plus de 40 travaux de recherche sur la migration et la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord

### THAMM produira plus de 40 travaux de recherche sur la migration et la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord

Les quatre agences de mise en œuvre du Programme THAMM (ENABEL, GIZ, BIT et OIM) développeront et produiront plus de 40 travaux de recherche originaux sous la forme d'études, d'enquêtes, de bases de données et de rapports de recherche au niveau national et régional. Ces travaux seront élaborés en collaboration étroite et parfois sous la supervision directe des partenaires nationaux et sont destinés à appuyer l'aide à la décision et le suivi et l'évaluation des politiques publiques dans des domaines aussi divers que l'impact de la COVID-19 sur les travailleur-se-rs migrant-e-s, l'identification de nouvelles opportunités sur les marchés du travail, ou la cartographie des mécanismes de reconnaissance des qualifications. Certains travaux seront uniquement à usage interne tandis que d'autres seront publiés et disponibles pour le grand public. Soyez attentifs aux annonces de publications sur nos pages web !



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



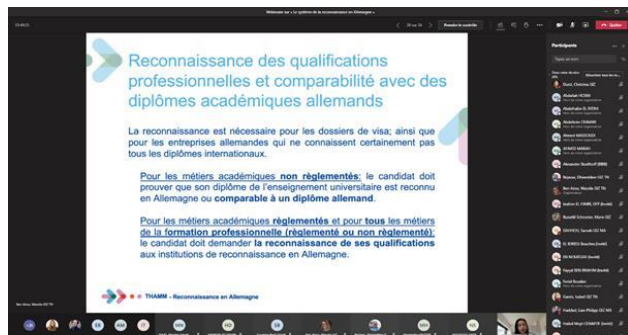
Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

## Webinaire régional sur les recommandations de Montréal sur le recrutement

L'OIM a organisé le 26 novembre 2020 un séminaire régional en ligne, sur [les 55 recommandations de Montréal sur le recrutement](#) afin de faciliter l'échange entre pairs en termes de réglementation du recrutement et de protection des travailleurs migrant-e-s. L'évènement a réuni des fonctionnaires et des responsables politiques de trois pays cibles : l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, ainsi que des experts thématiques. Le séminaire était une occasion pour promouvoir les pratiques de recrutement éthique qui permettront d'assurer la protection des travailleurs migrant-e-s ainsi que leur préparation à la vie active (orientation pré-départ, reconnaissance des compétences, information sur leurs droits...). Par ailleurs, il a été signalé, durant le séminaire, les différentes mesures adoptées par la communauté internationale pour assurer la protection des migrant-e-s, entre autres [le norme IRIS](#) développé par l'OIM : le système d'intégrité du recrutement international (IRIS).

## Évènement régional d'information sur le système de reconnaissance des qualifications en Allemagne

Le 28 janvier 2021, la GIZ a organisé un webinaire régional sur le système allemand de reconnaissance des qualifications, le premier d'une série d'événements autour de cette thématique qui se tiendront dans les prochains mois. En effet, cette série d'événements s'inscrit dans le cadre des mesures visant à renforcer les capacités des institutions partenaires dans le thème de la migration régulière de main-d'œuvre et des processus de reconnaissance des qualifications étrangères en Allemagne. Une quarantaine de représentant-e-s d'institutions publiques marocaines,



tunisiennes et allemandes (relevant du domaine de la formation professionnelle et des services de l'emploi) ont pris part à ce premier échange qui a été organisé en coopération avec le Programme Migration & Diaspora (PMD) de la GIZ et avec l'Agence fédérale pour l'emploi (BA). Le webinaire a consisté en une introduction au sujet, suivie d'une plongée dans les différents processus de reconnaissance des qualifications étrangères en Allemagne, le tout assuré par des intervenant-e-s expérimenté-e-s en la matière.



- ➔ Lancement du programme THAMM au Maroc
- ➔ Renforcer les pratiques de recrutement équitable pour la protection des droits des travailleurs migrant-e-s
- ➔ Mobilité internationale des compétences - Assistance technique
- ➔ Schéma de mobilité : formation préparatoire achevée par le premier groupe de candidat-e-s



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et Développement.



## Lancement du programme THAMM au Maroc



© OIM

Le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle, en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, a lancé, le mercredi 14 octobre 2020 à Rabat, le programme THAMM en présence des représentants des autorités marocaines, de l'Union européenne, des Agences d'exécution du programme, des ambassades et des organismes partenaires qui ont participé activement aux échanges en apportant des messages clés sur les migrations de main-d'œuvre et la mobilité des travailleuses et travailleurs. La cérémonie de lancement officiel de haut niveau a ainsi offert une visibilité nationale au programme et a renforcé les synergies entre les différents acteurs impliqués

sur la thématique des migrations et de la mobilité de main d'œuvre depuis et vers le Maroc. Des reportages sur la cérémonie de lancement ont été diffusés dans les journaux télévisés de trois chaînes de télévision principales du Royaume et de nombreux articles ont été publiés par des médias d'information sur la toile.

« En tant que programme inter-agences à l'échelle sous-régionale, THAMM se veut une initiative ambitieuse et agile qui colle au plus près des priorités nationales et des objectifs spécifiques des partenaires des pays d'Afrique du Nord comme des Etats membres de l'Union européenne. »

## Renforcer les pratiques de recrutement équitable et approfondir les connaissances des migrant-e-s, des leviers importants pour une politique de la migration de la main d'œuvre pertinente et inclusive

Le BIT a mis à disposition des mandants tripartites une série d'activités de renforcement des capacités et d'assistance technique ciblant le renforcement de la protection des droits des travailleuses et travailleurs migrant-e-s. Dans ce sens, le BIT a organisé un cours de formation en ligne sur le recrutement équitable et ses différentes dimensions techniques (principes généraux, pratiques de recrutement, professionnalisation des agences d'emploi publiques et privées, contrat de travail, mécanismes de protection, etc.). Cette formation a été proposée par le Centre international de formation (ITC-OIT) au profit des membres des institutions partenaires (ANAPEC, MdCMRE, UGTM, CGEM et HCP) pendant le mois de septembre et d'octobre. Elle devra permettre aux partenaires de développer des activités en matière de recrutement équitable pour la protection des droits des travailleuses et travailleurs migrant-e-s.

Dans la même dynamique, mais de façon adaptée au contexte de la Covid-19, le BIT a mobilisé une assistance technique (AT) au profit du Ministère délégué Chargé des MRE (MDCMRE) afin de contribuer à l'élaboration d'un plan d'action d'urgence en réponse à l'impact de la Covid-19. Cette assistance technique en cours a consisté à réaliser 1) un estimatif et une projection chiffrée des MRE impactés par la pandémie Covid-19, 2) une enquête d'impact de la Covid-19 sur les MRE en termes de perte d'emploi et revenu et de sécurité sociale et 3) une évaluation des régimes de retraite des MRE. Les résultats de cette assistance technique éclaireront et guideront l'intervention du gouvernement marocain pour atténuer l'impact de la pandémie COVID-19 sur les Marocains vivant à l'étranger et leurs familles.

## Mobilité internationale des compétences - Assistance technique

L'OIM fournit une assistance technique aux autorités nationales pour mettre en cohérence l'écosystème de la mobilité internationale des compétences. Une série d'ateliers techniques ont eu lieu dans le but de formuler une feuille de route de la mobilité internationale des compétences par catégorie de travailleurs et par pays mais également pour élaborer un plan de renforcement des capacités des institutions concernées. Cette activité est menée en étroite coordination avec les institutions concernées notamment le Ministère du Travail, l'ANAPEC et l'OFPPT, et contribue aux résultats sur l'analyse des marchés du travail et des tendances migratoires (sous l'Objectif Spécifique 3) ainsi que sur le *Matching* et la préparation des candidat-e-s (sous l'Objectif Spécifique 1).



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et Développement.



Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

●●● LETTRE D'INFORMATION

## Schéma de mobilité : formation préparatoire achevée par le premier groupe de candidat-e-s



© GIZ / Séance d'information au profit des candidat-e-s à Fès

La cinquantaine de jeunes candidat-e-s marocain-e-s à la migration de main d'œuvre vers l'Allemagne ont achevé leur formation préparatoire au Maroc avec succès. Cette étape préliminaire indispensable à la concrétisation de leur projet de formation professionnelle en alternance en Allemagne a consisté en des cours linguistiques et interculturels d'une durée de six mois, et a été couronnée par l'obtention de la quasi-totalité des candidat-e-s du certificat du niveau B1 en langue allemande.

Bien que cette phase préparatoire ait coïncidé avec l'enclenchement de la crise pandémique du Covid-19 qui a entraîné la suspension des classes présentielles, le programme THAMM a assuré la continuité des cours en les convertissant en des cours en mode visioconférence ; et l'accès à une plateforme e-learning a été attribué aux candidat-e-s, leur offrant l'accès à de multiples ressources pédagogiques en complément des cours virtuels. D'autre part, le travail de mise en relation des candidat-e-s avec les employeurs potentiels en Allemagne s'est poursuivi par l'équipe GIZ du programme. Après des séances de coaching, des entretiens entre les candidat-e-s et les employeurs se sont tenus en ligne.



## PROCHAINES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

**Analyse des besoins en renforcement de capacités du MTIP et de l'ANAPEC (GIZ)**

**Atelier tripartite sur la politique de reconnaissance de qualifications professionnelles (OIM)**

**AT pour le MTIP et le DFP pour renforcer la cohérence entre les politiques de migration et les stratégies sectorielles (BIT)**

Janvier-Février 2021



Mars-Avril 2021



Mai-Juin 2021



Juillet 2021



**Continuation de la série de webinaires sur le système allemand de reconnaissance des qualifications (GIZ)**



**Elaboration d'une feuille de route - Mobilité internationale des compétences (OIM)**



**Première conférence régionale « L'impact de la crise de la Covid-19 sur la Migration [...] » (OIT/OIM)**



**AT pour le HCP afin de renforcer le système d'information national sur la migration de la main d'œuvre (BIT)**



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

●●● LETTRE D'INFORMATION

## CONTEXTE

Afin de répondre aux défis liés à la mobilité de la main-d'œuvre dans les pays d'Afrique du Nord, plusieurs initiatives sous-régionales ont été entreprises. En s'appuyant sur une approche holistique de la gouvernance et de la mobilité de la main-d'œuvre, l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), ainsi que Enabel, l'Agence belge de développement, ont développé une initiative régionale visant à renforcer les mécanismes de protection des travailleurs migrant-e-s tout au long du cycle migratoire, qu'il s'agisse de travailleur-se-rs quittant la région ou venant y rechercher un emploi.

Financé par le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (EUTF) et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), le programme THAMM comprend cinq objectifs spécifiques – dont quatre sont gérés conjointement par l'OIM et l'OIT – qui contribueront à améliorer la gouvernance des migrations des travailleurs migrant-e-s en Egypte, en Tunisie et au Maroc, à travers l'élaboration et la mise en œuvre de cadres politiques cohérents fondés sur les droits humains et les normes du travail. Le programme contribuera aussi à la préparation, la mise en place et/ou l'amélioration, d'une part, de schémas de mobilité régulière par la GIZ et Enabel et d'autre part, d'un cadre juridique relatif à la migration et la mobilité régulières en coopération avec les pays nord-africains ciblés et les États membres de l'Union européenne (UE).



Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter les points focaux nationaux :

**Zainab Naji**, Enabel  
zainab.naji@enabel.be

**Lian-Philipp Haddad**, GIZ  
lian-philipp.haddad@giz.de

**Abderrahim Amraoui**, OIT  
amraoui@ilo.org

**Natsuko Funakawa**, OIM  
nfunakawa@iom.int

Mis en œuvre par



Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement. Son contenu relève de la seule responsabilité de Enabel, GIZ, OIT, et OIM, et ne reflète pas en aucun cas les opinions de l'Union européenne et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.

© — 2021 — Enabel, GIZ, OIT, OIM. Tous droits réservés.